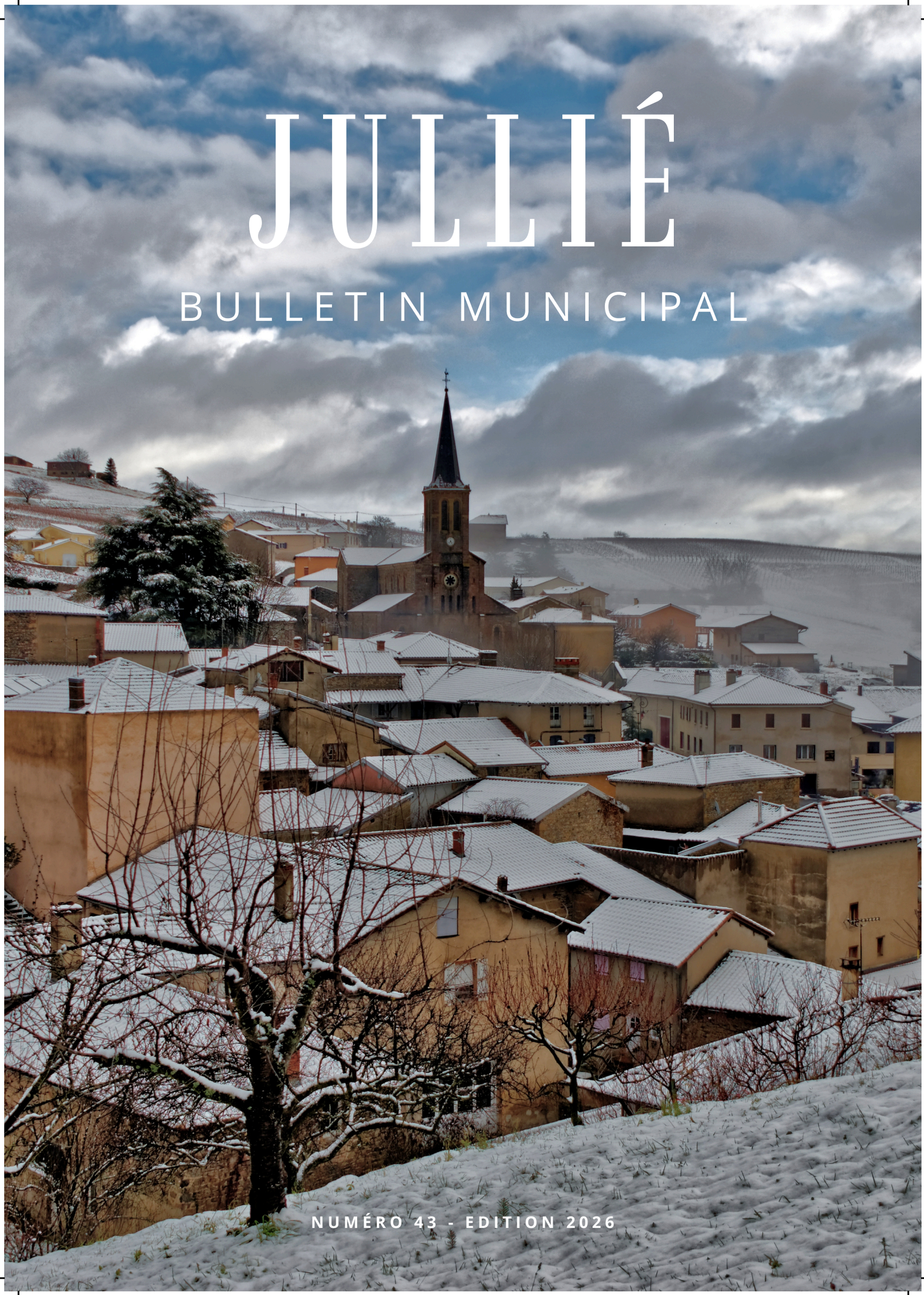

JULLIÉ

BULLETIN MUNICIPAL

NUMÉRO 43 - EDITION 2026

Réalisation du conseil municipal des jeunes de Jullié lors de leur participation au concours "Mon collège de demain"

Félicitations à Camille, Lucie, Léon, Benjamin, Nils et Alex pour leur participation !

SOMMAIRE

Édito du maire 1

Informations pratiques 2

L'actualité à Jullié 3

Informations diverses 4

Numéros utiles 5

Démarches administratives 6

Tarifs de location 7

Petite enfance 8

Centres de loisirs 9

Aides à domiciles et MARPA 10

Artisanat et travaux à Jullié 11

Où manger et dormir à Jullié ? 12

Les domaines viticoles 13

Autres services 14

La rubrique des associations ..... 15 à 22

On bouge à Jullié 23

Conseil municipal des jeunes ..... 24 à 26

Jullié en scène: le concours photos du CMJ ..... 27 à 29

Quelques photos de l'année communale ..... 30 à 31

Le journal de l'école ..... 32 à 35

Des nouvelles de Soleil Beaujolais 36

Hommage à Jullié 37

Les archives de ma commune ..... 38 à 40

Les maires de Jullié depuis 1790 41

Recyclage et déchets 42

Etat civil 2025 43

Le calendrier de vos manifestations 2026 44

L'édito du maire

Chères Julliatonnes, chers Julliatons,

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte instable, marqué par des crises internationales durables, une situation politique nationale incertaine et des tensions économiques qui touchent directement nos territoires ruraux, et en particulier notre vignoble. Face à ces incertitudes, notre village peut néanmoins compter sur des forces solides : la solidarité, le sens du collectif, l'attachement à notre cadre de vie et à notre identité beaujolaise .

Le mandat municipal qui s'achève aura traversé des périodes inédites et éprouvantes. La crise sanitaire, puis la crise énergétique et l'inflation, ont profondément bouleversé le quotidien des communes. Elles n'ont pourtant pas empêché l'équipe municipale, les agents communaux et les bénévoles de continuer à agir, à décider, à anticiper, toujours avec le souci de l'intérêt général et de la bonne gestion des finances publiques .

Sans dresser ici un inventaire détaillé, l'action municipale s'est concentrée sur quelques priorités claires : améliorer durablement le cadre de vie, sécuriser et moderniser les équipements, préparer l'avenir par une maîtrise raisonnée du développement du bourg, et maintenir des services essentiels – école, commerces, vie associative – qui font la vitalité de notre commune. Ces choix ont été guidés par une volonté constante : agir avec sérieux, prudence budgétaire et vision à long terme. La requalification en profondeur du bâtiment marie-école en est l'exemple le plus représentatif.

Le village d'aujourd'hui fait face à de vrais défis : l'avenir de la viticulture, la pression sur les services publics, l'évolution de la ruralité. Mais il dispose aussi d'atouts précieux : des paysages vivants, des savoir-faire reconnus, un tissu associatif engagé et une capacité à faire ensemble qui demeure notre plus grande richesse.

L'année qui s'ouvre sera une année de transition démocratique. Elle doit être l'occasion d'un débat local respectueux, ouvert, constructif. La vie municipale ne se résume pas aux élus : elle repose sur l'engagement de chacun, sous toutes ses formes. Dans un village de notre taille, la démocratie de proximité reste un bien commun précieux qu'il nous appartient collectivement de faire vivre.

Je tiens enfin à remercier sincèrement l'ensemble des agents communaux, les élus, les bénévoles, les associations, les viticulteurs, les acteurs économiques ainsi que les services de secours et de sécurité, pour leur engagement quotidien au service de la commune. Ce fut un honneur et un réel plaisir de servir notre village tout au long de ce mandat.

Jérémy Thien

Mairie

195 rue des écoles

04 74 04 41 96
mairie@jullie.fr

- Accueil du public : le mardi de 9h00 à 11h30 et le vendredi de 16h00 à 18h00.

- Accueil téléphonique : le lundi, mardi et jeudi matin ainsi que le vendredi après-midi.

ATTENTION : durant toute la durée des travaux du bâtiment mairie/école, retrouvez **le secrétariat de mairie dans le local de la salle des jeunes** (à côté du local technique de l'agent communal).

L'affichage mairie a été installé devant ce secrétariat provisoire (en face de l'aire de jeux de la salle des fêtes).

Les boîtes aux lettres mairie/associations et école sont désormais installées contre la rambarde de la cour d'école (à l'angle du parking 10 minutes).

La boîtes aux lettres de la Poste a été réinstallée à l'angle du parking de la salle des fêtes.

La Poste Relais

La Poste Relais JULLIÉ ÉPICERIE
"Chez Céline"

35 grande rue

Du mardi au vendredi, de 7h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30. Le samedi de 8h00 à 11h30 et de 16h30 à 18h30.

Rendez-vous avec le Maire

Pour tout rendez-vous avec M. le maire merci de solliciter le secrétariat de mairie au **04 74 04 41 96**

Panneau Pocket

Installez gratuitement l'application sur vos téléphones portables et tablettes pour être toujours mieux informé et alerté des dernières informations de votre commune.

Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le coeur à côté de son nom pour l'ajouter en favori.

Si vous n'avez pas de smartphone ni de tablette vous pouvez consulter les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

Correspondants locaux

LE PROGRÈS DU RHÔNE
Yves Cabot
yves.cbt@orange.fr
06 77 40 18 70

LE PATRIOTE BEAUJOLAIS
Jean-Pierre Galliot
jp.galliot69@gmail.com
06 08 52 45 24

Réseaux sociaux

FACEBOOK (JULLIÉ EN BEAUJOLAIS)

INSTAGRAM (JULLIEENBEAUJOLAIS)

Site internet

www.jullie-beaujolais.fr

Liste de diffusion

Vous souhaitez recevoir les dernières informations de votre commune ? Vous n'êtes pas inscrit sur la liste de diffusion de la mairie ?

Dans ce cas, vous pouvez envoyer votre adresse mail à la mairie de Jullié (mairie@jullie.fr) et expliquer que vous souhaitez être ajouté sur la liste de diffusion.

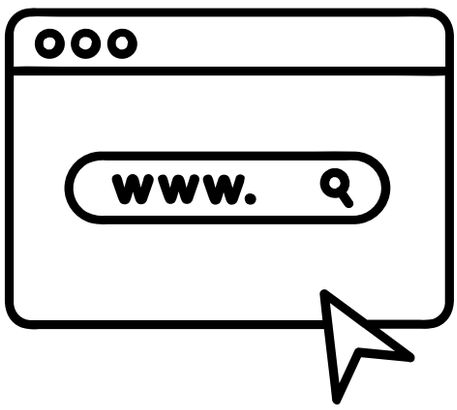

Urgence - défibrillateur

Deux défibrillateurs sont à votre disposition dans la commune en cas d'urgence :

- **sur la place du village** à côté des toilettes publiques, au **3 Place de la Fontaine**
- à côté de la **salle des fêtes** du village, au **243 Rue des Ecoles**

Stationnement et verbalisation électronique

Merci de respecter les places de stationnements délimitées dans la commune. En cas d'accident l'encombrement de certaines rues ne permettrait pas aux secours de pouvoir passer. Plusieurs parkings sont à votre disposition dans le village (au niveau de la salle des fêtes, le parking situé sur la place des Grangers ...). De plus merci de ne pas stationner devant la boîte aux lettres jaune sur la place du village. Cela gêne la circulation des bus scolaires.

RAPPEL : Lors du conseil municipal du 8 septembre 2025, l'ensemble des conseillers municipaux a accepté la convention avec **l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) relative à la mise en place du processus de verbalisation sur le territoire de la commune**. Seuls le Maire et les Adjoints sont autorisés à verbaliser car ils sont Officiers de Police Judiciaire.
Après constatation de l'infraction, les éléments sont transmis au centre national de traitement de Rennes via le terminal acquis par la commune. Cette autorité gère ensuite l'envoi de la contravention au contrevenant, et toutes les opérations de l'enregistrement à l'encaissement des amendes.

Borne de recharge

La borne installée sur le parking de la salle des fêtes, accepte les recharges des véhicules électriques avec les deux prises type T2 AC mais aussi les vélos/trottinettes électriques avec les deux prises type B16. Il existe plusieurs tarifs pour se charger sur les bornes classiques KERAN 22 kW AC du SYDER :

- L'usager peut **se doter d'un badge SYDER** en se connectant sur le site IZIVIA en renseignant le code promotionnel « IRVE69 ». Il faut qu'il prouve qu'il habite sur le territoire du SYDER. Les frais pour la première année et l'envoi de la carte SYDER sont de 25 euros, puis le renouvellement annuel est de 10€. Avec ce badge, l'usager bénéficie d'un tarif préférentiel de charge de 0.24€/kWh consommé.
- Le SYDER a signé des **accords d'itinérance avec d'autres opérateurs de mobilité** comme freshmile, chargemap et IZIVIA sur ses bornes de recharges. Aussi, si l'utilisateur possède un de ces badges, le tarif sera de 0.34 €/kWh consommé. De même, un détenteur de la carte IZIVIA/SYDER aura le même tarif de 0,34€/kWh sur les bornes avec qui le SYDER a un accord d'itinérance. (environ une vingtaine d'opérateurs à ce jour)
- Enfin, si l'usager n'a aucun badge mais uniquement **une carte bleue et un smart phone**, en scannant le QR code sur la borne, il paiera 0.44 €/kWh consommé.

En cas de souci, il est possible d'appeler le numéro de la société en charge de la supervision au **04 28 29 08 44** (numéro noté sur les bornes). Les tarifs sont affichés sur toutes les bornes.

Cimetière

Merci de vous adresser en mairie pour toute acquisition ou renouvellement de concession.

NUMÉROS UTLIES

NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

SAMU

POLICE

SAPEURS
POMPIERS

NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES

Pharmacie

Emilie LORON & Sophie BERNADET

271 Ancienne Place du Marché
69840 **Juliénas**

04 74 04 40 73

Médecins

Philippe JACQUOT
Claudine-Marie GUILLON-RAGUET
Marc POULNOT
Marion LLAGONNE

16 rue de la Rabelette
69840 Juliénas

04 74 04 46 59

Polycliniques

POLYCLINIQUE DU VAL DE SAÔNE
44 Rue Ambroise Paré,
71000 Mâcon

03 85 23 23 23

POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS
120 Ancienne Route de Beaujeu
69400 Arnas

04 74 65 66 66

Ostéopathe

Anne -Sophie BOISSON SIRAUDIN

124 route du moulin
69840 Juliénas

Rendez-vous en ligne sur **Doctolib**
ou par téléphone : **06 71 95 13 31**

Diététicienne/Nutritionniste

Claudine PLUMAIL

124 route du moulin
69840 Juliénas

Rendez-vous en ligne sur **Doctolib**

Vétérinaire

Clinique vétérinaire de Fleurie
46 Place de l'Église
69820 Fleurie

04 74 04 12 91

Infirmiers

Stéphane PERREON
Ophélie RINGUET
Stéphanie LAUZEILLE

16 rue de la Rabelette
69840 Juliénas

07 87 94 96 52

Hôpitaux

MÂCON
350 Bd Louis Escande
71000 Mâcon

03 85 20 30 40

GLEIZÉ
Bâtiment Duquesne Plateau
d'ouilly, All. d'ouilly
69400 Gleizé

04 74 09 29 29

Services techniques

EDF (dépannage) **09 72 67 50 69**

GDF (dépannage) **08 00 47 33 33**

Suez (service de l'eau potable) **09 77 40 11 30**

SOGEDO (service des eaux usées) **04 72 05 50 56**
Accueil clientèle du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h
ou **04 74 37 08 79** (permanence téléphonique 24h/24)

Inscription sur la liste électorale

Les inscriptions se font en mairie de Jullié. Elles concernent les nouveaux arrivants, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune.

Pièces à fournir : justificatif de domicile (de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune), ainsi qu'un justificatif d'identité.

Extrait de casier judiciaire

La demande de bulletin n°3 du casier judiciaire est gratuite. La demande peut être faite :

- **sur internet** : par une connexion via France Connect ou à l'aide d'une adresse mail.
- **par courrier** : joindre le formulaire CERFA N° 10071*18 à l'adresse suivante **Service du Casier Judiciaire National, 107 rue du Landreau, 44300 Nantes France**

Plus d'informations sur **casier-judiciaire.justice.gouv.fr**

Permis de construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. N'hésitez pas à vous adresser en mairie pour toutes questions.

Extrait de naissance, mariage et décès

À demander à la commune du lieu de naissance, mariage ou de décès.

Et la procuration comment ça marche ?

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place.

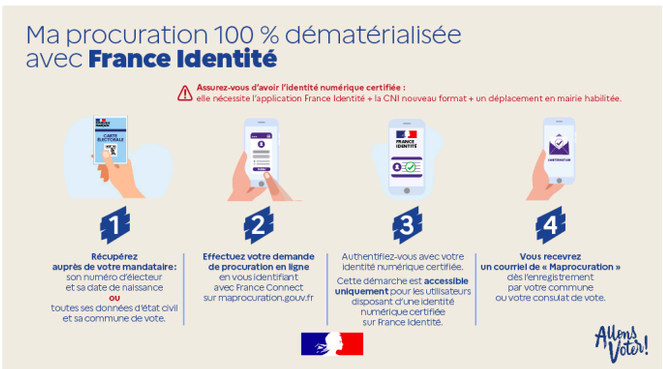

Dès mars 2026, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants. Le scrutin se fait donc **par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage** : les électeurs ne peuvent plus modifier les listes (impossible de rayer les noms).

Recensement citoyen

Tous les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Deux possibilités :

- à **la mairie** de votre commune de domicile : il faut se munir d'une carte nationale d'identité ou passeport valide, ainsi que du livret de famille à jour. La mairie peut également vous réclamer un justificatif de domicile.
- en **ligne** : Connexion au compte Service-Public.fr par identifiants ou par FranceConnect. Il faut également joindre le livret de famille à jour, une carte d'identité ou passeport en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Journée défense et citoyenneté

La Journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée obligatoire pour tous les jeunes Français âgés de 16 à 25 ans. Après avoir procédé à votre recensement, il est obligatoire d'accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC) sur un site militaire. C'est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions.

TARIFS DE LOCATIONS

Salle des fêtes

	1 JOUR	2 JOURS	VENDREDI À PARTIR DE 15 H
HABITANTS DE LA COMMUNE	175 €	265 €	+ 30 €
HABITANTS EXTÉRIEURS	370 €	450 €	+ 50 €
CHAUFFAGE	FACTURÉ EN FONCTION DE LA CONSOMMATION RELEVÉE	FACTURÉ EN FONCTION DE LA CONSOMMATION RELEVÉE	FACTURÉ EN FONCTION DE LA CONSOMMATION RELEVÉE

Foyer

LOCATION HORS PÉRIODE DE CHAUFFAGE	**1 JOUR**	**2 JOURS**	**VENDREDI À PARTIR DE 15 H**
HABITANTS DE LA COMMUNE	90 €	135 €	+ 20 €
HABITANTS EXTÉRIEURS	130 €	185 €	+ 30 €
LOCATION EN PÉRIODE DE CHAUFFAGE	**1 JOUR**	**2 JOURS**	**VENDREDI À PARTIR DE 15 H**
HABITANTS DE LA COMMUNE	105 €	150 €	+ 20 €
HABITANTS EXTÉRIEURS	150 €	205 €	+ 30 €

Attention, le foyer n'est pas louable pendant la durée des travaux du bâtiment mairie/école.

Assistantes maternelles

Agnès Roussot
04 74 04 49 58
06 41 32 30 84
794 Chemin des Vignes
69840 Jullié

Nadine Botton
06 08 49 09 17
251 Grande rue
69840 Jullié

Virginie Robin
06 71 06 01 88
170 Rue de la Sibérie
69840 Jullié

Sandrine Trichard
06 65 63 17 83
103 Rue des Écoles
69840 Jullié

Garderie scolaire

Les tarifs pour l'année scolaire 2025-2026 sont les suivants :

- **5,25 €** par jour et par enfant (goûter compris)
- **3,20 €** par demi-journée et par enfant (goûter compris pour garderie du soir)

Cantine scolaire

Le prix du repas pour l'année scolaire 2025-2026 est fixé à :

- **4.70 €** par repas pour les enfants
- **5.43 €** par repas pour les adultes

La Chapelle de Guinchay

La commune de Jullié a décidé d'accorder une participation à hauteur de 12 € par jour et par enfant au Centre de Loisirs de La Chapelle de Guinchay pour les enfants domiciliés sur la commune de Jullié au moment du séjour. Cette participation sera versée pour les accueils à compter du 1er janvier 2026 pour un an renouvelable, directement au Centre de Loisirs sur présentation d'un état détaillé des enfants présents (nom/prénom/dates de présence). La participation n'est donc pas déduite aux familles directement mais permet simplement d'être prioritaire aux inscriptions. Seuls les habitants de La Chapelle pourront bénéficier du tarif chapellois.

5 Place de l'Église
71570 La Chapelle-de-Guinchay

centredeloisirs@lachapelledeguinchay.fr

03 85 36 74 12 ou 07 50 72 34 28

Autres centres de loisirs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'allouer une subvention à tout organisme (sociétés, associations, comité d'entreprise, collectivités,…) organisant des centres de loisirs, des centres aérés, des colonies ou des camps de vacances auxquels participent les enfants de la commune dans le département du Rhône et 20 kilomètres autour de Jullié dans les départements limitrophes ; et **fixe cette subvention à 7 € par jour et par enfant pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026 sous les conditions suivantes** :

- les parents des enfants pris en compte devront être domiciliés sur la commune de Jullié,
- la subvention sera versée directement à l'organisme sur présentation d'un état nominatif des enfants ayant séjourné en centre de loisirs, centre aéré, colonie ou camp de vacances,
- dans la limite de 10 jours par enfant sur la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.

Cette subvention est fixée à 7 € selon l'activité pour les enfants participant aux activités de la section ados (collégiens sans distinction de lieu de scolarisation), dans les mêmes conditions que ci-dessus.

MARPA, La Fleurisienne

La MARPA la Fleurisienne fêtera ses 15 ans en 2026 ! Et cette résidence est née d'une mobilisation en 2006 des élus du canton de Beaujeu au vu d'un diagnostic de territoire portant sur l'habitat des personnes âgées.
Et puis tout s'est enclenché avec le choix de Fleurie pour son implantation, la création d'une association loi 1901 à but non lucratif pour la gestion de cette résidence, l'obtention des autorisations administratives auprès des instances départementales ...

Depuis près de 100 personnes ont résidé au sein de cette résidence autonomie, originaires tout d'abord de notre région beaujolaise, puis au-delà. Souvent, la MARPA est associée à l'image d'un EHPAD, d'une « maison de retraite », c'est en fait un lieu intermédiaire, puisque la résidence n'est pas un établissement médicalisé, le public accueilli est autonome, vivant certes dans un lieu collectif permettant de rompre la solitude, l'isolement, mais chacun résidant dans un appartement privatif, meublé, décoré à son goût.

C'est un lieu de partage, d'échanges, de découvertes, de convivialité... accompagné par une équipe de professionnels, des partenaires extérieurs pour faciliter le quotidien. C'est aussi un lieu d'accueil de proximité qui permet aux personnes extérieures de prendre un repas de midi régulièrement ou de temps à autre, participer à une animation. C'est aussi la possibilité de résider en accueil temporaire et venir passer quelques semaines pour rompre la solitude, expérimenter la vie à la MARPA, ou préparer un retour à domicile après une hospitalisation.

Vous souhaitez en savoir plus ou visiter ? Vous souhaitez connaître le fonctionnement de notre association gestionnaire, n'hésitez pas à nous contacter au **04 74 69 51 93**, par mail **marpalafleurisienne@outlook.fr** , ou pousser notre porte **au 42 impasse de Bomal à Fleurie.**

La Présidente, Edith DESCOMBES

AIASAD

association intercommunale d'aide et de soins à domicile

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30.

34 place du cloître Sainte Angèle, 69430 BEAUJEU

04 74 69 27 72
aiasad@aideetsoinsbeaujeu.fr
www.aideetsoinsbeaujeu.fr

ADMR

aide à domicile en milieu rural

Horaires d'ouverture : le lundi, mardi, jeudi de 9h à 12 h et de 13h à 16h.
Le mercredi et vendredi de 9h à 12h.

4 Rue des Ecoles, 69430 LANTIGNIE

04 74 04 87 92
admr.beaujeu@fede69admr.org

Menuiserie

La menuiserie, Mickael Bonot

MICKAEL BONOT
06 09 46 35 47
lamenuiseriebonot@orange.fr
www.lamenuiseriemickaelbonot.com

Siège social : Les Chanoriers 69840 Jullié
Atelier : 209 rue Boivin,
71570 Saint-Symphorien d'Ancelles.

Tous types de menuiseries. Fabrication et pose agencements immobiliers.

Multiservices

Stéphane Multiservices

STÉPHANE MARTIN
06 26 08 26 69
steph71570@hotmail.fr
165 Rue du Pré des Bois

Pour tous petits travaux d'intérieur et d'extérieur. 10 ans d'expérience en tant qu'ouvrier paysagiste.

Electricité

D'Alberto électricité

FRANCK D'ALBERTO

06 73 00 07 32
franck.dalberto@hotmail.fr

Electricité générale, dépannage.

Peintre

Peintre en décor du patrimoine

ANGE CHAGNY
06 60 19 89 14
ange.chagny@orange.fr

Peinture, patine, fausses matières (bois, marbre, pierre), tadelakt, trompe-l'œil architecture, enduit, badigeon, stuc, graphite, fausse pierre à la chaux, décor peint, fresque.

Menuiseries extérieures

CYRILLE CHAMPAGNON
06 74 31 44 03
champagnon.menuiseries@gmail.com
3 route d'Émeringes

Installation de menuiseries extérieures (Bois/Alu/Pvc) , portail, motorisation, volets roulants, porte de garage...
Également toutes les fermetures du bâtiment.

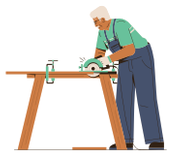

Piscine

Lemix piscine

Alban MARTINI

06 19 10 15 23
lemix.piscine@gmail.com
69 grande rue

Neuf et rénovation, filtration et équipement, PVC armé, SAV.

OÙ MANGER ET DORMIR À JULLIÉ ?

La Ferme du Rolland

Restaurant 100% fermier, magasin à la ferme. Ferme auberge - Chambres et table d'hôtes
5073 Route de la Sibérie
06 14 47 70 14 ou 06 45 98 25 43
lafermedurolland@orange.fr / www.lafermedurolland.fr

La Fontaine Arts et Vins

Gîtes, boutique d'artisanat, vins, épicerie fine.
Caveau avec animation (concerts, spectacles, expositions) et dégustation. Snacking.
19 Rue de l'Église
06 75 87 62 16
sylvie@la-fontaine-arts-et-vins.fr

Les Pierres Bleues

2 à 8 couchages - Jacques GAUTHIER
356 route de Beauvernay
06 23 99 19 17 ou 06 35 30 63 59
jgauthier01@gmail.com

"La Fée-Licité"

Catherine OUDOT
Maison d'hôtes et gîte
67 petite rue
06 87 74 20 60

Franck Besson

Gîte et camping à la ferme
38 montée du Tilleul, Les Chanoriers
04 74 04 46 12 ou 06 75 37 56 73
domainefranckbesson.fr

La Maizon Bazin

Antoinette et Jean Luc BAZIN - Chambres d'hôtes
Le Clos St Charles, 380 Rue de l'Église
06 86 46 31 70
antoinette.bazin@gmail.com / lamaizonbazin.com

Domaine de la Milleranche

Gîte et accueil de camping-cars
283 rue de l'église
04 74 04 40 64 ou 06 87 17 24 21
milleranche.corsin@wanadoo.fr / milleranche.fr

"Chez Gaspard et Arthur"

Airbnb
100 impasse des lavandières
06 50 71 44 10
airbnb.com/h/chezgasparderarthur-grandscrusdubeaujolais

QG | Appartement 2 à 4 personnes

Thomas et Estelle Laurent, 65 route de la Sibérie, 69840 jullié.
Airbnb, booking ou alors en direct : **06 71 41 98 36**
Ce logement était notre ancien QG de chantier pendant la rénovation complète de notre maison. Il a ensuite été entièrement repensé et rénové pour devenir un appartement indépendant, confortable et fonctionnel. Un lieu simple et calme, avec une histoire, aujourd'hui dédié à l'accueil des voyageurs.

LES DOMAINES VITICOLES

Sylvain Roussot et Jérôme Corsin

Domaine de la Milleranche

283 - 311 rue de l'Église
06 81 27 31 55
06 83 56 00 77
milleranche.corsin@wanadoo.fr
www.milleranche.fr

Jacques Gonard

GFA du Vignard

924 rue des écoles
06 70 02 09 86
gonard.j@orange.fr

Célestin Perraud

40 route des Belins
06 45 79 54 41
celestin.perraud@gmail.com

Antoine Miguel et Bérengère Bezaud

Domaine Oedipoda

La Neyrie
06 83 69 24 30
06 80 36 52 72
domaine.oedipoda@gmail.com

Agnès et Thierry Roussot

Domaine Place des vignes

794 Chemin des vignes
04 74 04 49 58
06 89 54 65 79
domaineplacedesvignes@orange.fr

Sylvain Descombes

Domaine Les Côtes de la Roche

Domaine de Savy

220 route du préau
06 83 72 33 55
06 85 25 29 57
descombes_sylvain@orange.fr
www.crusdubeaujolais.com

Thibaud Baudin

Domaine de Boischampt

593 Chemin des Vignes
06 98 15 66 68
a.baudin@domainedeboischampt.fr
www.domainedeboischampt.fr

Yoann Depardon

Domaine du Château de la Roche

81 Route de la Thuillière
06 88 84 14 28
yadepardon@orange.fr

Jérémy Bally

Domaine du Bois de Chat

116 chemin des creuses
06 63 49 24 35
jeremy.bally@wanadoo.fr
www.domaineduboisdechat.com

Juliénas Chaintré et vignerons associés

Château du Bois de la Salle
04 74 04 41 66
contact@julienaschaintre.fr
www.julienaschaintre.fr

Franck Besson

Domaine Franck Besson

38 montée du Tilleul, Les Chanoriers
06 75 37 56 73
04 74 04 46 12 domainebesson@wanadoo.fr
www.domainefranckbesson.fr

Vincent Rollet

Domaine du Granit Doré

502 Route de Beauvernay
06 83 68 76 85
vincentrollet3@gmail.com

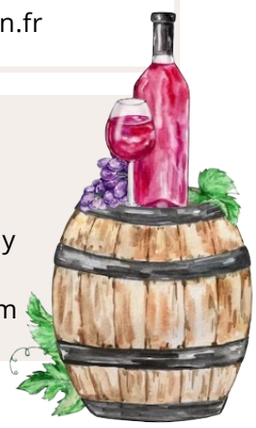

Concept' Pub

Marquage publicitaire

LUCAS DAILLY

06 27 61 38 40 / contact.lucasdailly@gmail.com

Création de logo - Cartes de visite - Enseignes Véhicules - Panneaux - Adhésifs -Textiles

Les filles + compagnie

Pizzas maison et produits frais

ANAÎS, JULIETTE ET JULIE

07 83 44 44 70

lesfillesetcompagnie@outlook.fr

Bonhomy Couture Jullié

Cours, retouches, confections

CAROLINE BONOT

06 88 57 27 43

74 montée du Puits, Les Chanoriers

bonhomycouture@gmail.com

Facebook : bonhomycouture

Insta : @carolinebonot

Assistance informatique

Aide en informatique, dépannage et formation

ANNE -SOPHIE JANIN

04 82 41 84 84

asweb@orange.fr

Les sabots de verres

Balades à cheval

SÉVERINE MORNAND

06 16 16 26 57

822 Route de La Chapelle, La Chize

Accompagnement professionnel et personnel

JEAN-LUC BAZIN

06 08 67 57 97

Amélioration de ses relations personnelles, de la confiance en soi, psychothérapie, coaching opérationnel, relationnel et stratégique.

Brasserie de la Cigogne

FRANCIS ROBIN

07 57 85 14 69

5073 Route de la Sibérie

robinfrancisfr@gmail.com

Automéca8

Réparations automobiles toutes marques

LAURENT PAGES

06 32 82 07 83

"Chez Céline"

Bar - épicerie

CÉLINE CASCO

06 27 22 59 67

35 Grande rue

casco.celine@yahoo.fr

Cours de musique

NICOLAS TURPAULT GARCIA

06 25 69 87 06

Le Robert

Guitare, basse, batterie, piano, chant. Cours individuels et collectifs. Tout niveau et tout âge. Stages et ateliers. Studio d'enregistrement et salle de répétition.

Presta'Joy

Prestations de services de ménage et d'aide à la personne.

MARIE PAGES

06 05 06 76 90

Eligible chèque CESU

Hypnothérapeute

Arrêt du tabac, prendre confiance en soi, gestion du surpoids, de la douleur ... (adultes et adolescents)

DAVID FOREST

06 30 72 73 61

df-hypnotherapeute.fr

Le Sou des écoles de Jullié

Le Sou des Écoles Publiques de Jullié est une association loi 1901 à but non lucratif. Il a pour objectif de soutenir l'école et de nourrir les liens entre celle-ci et les familles. Pour cela, les membres de l'association programment des événements permettant de collecter des fonds dont la totalité est dédiée aux enfants de l'école de Jullié. Les bénéfices de nos actions financent du matériel pour les activités scolaires, les abonnements aux revues (4 à 5 abonnements annuels), des sorties pédagogiques et éducatives (cette année : école et cinéma, visite du Haras et de l'abbaye de Cluny), un spectacle pour les enfants ; sapins et cadeaux de classes pour Noël. Pour l'année 2024-2025, l'association a dépensé 2634€ pour les enfants de l'école de Jullié.

L'équipe féminine du bureau (Pauline LAPLACE : présidente, Julie VANDAMME : trésorière, Lucie DOZIER et Estelle LAURENT : secrétaires) de 2024-25 a recruté pour cette nouvelle année 2025-26, merci aux nouveaux parents volontaires venus nous soutenir pour assurer les projets, nous aider dans la distribution des flyers, et apporter une nouvelle énergie dans l'association pour l'entretenir durant toute l'année !

Les évènements de l'année scolaire 2025-2026 :

- la traditionnelle **fête du Vin Nouveau** le 11 et 12 octobre 2025,
- une **vente de fromage** de la fruitière de La Pesse (Jura) et **vin nouveau de Jullié** (Delphine et Sylvain Descombes) le 21 novembre 2025,
- une **vente de sapins** de producteur local (Bourgvilain 71), associée à une v**ente de chocolat/pralines/poudre d'amande, de poinsettias** (Mâcon Végétaux) et **de pétillants de Jullié** (Franck Besson) le 5 décembre 2025,
- un spectacle de Noël interactif « L'Elfe de Noël Académie », le 12 décembre 2025, réunissant pour un moment convivial l'équipe scolaire, mairie, parents et enfants de l'école autour d'un buffet partagé,
- vente alimentaire + buvette après larepresentation de théâtre des enfants à la salle des fêtes, le 19 décembre 2026,
- carnaval en février 2026 : défilé, goûter et boum, qu'on espère encore animée par DJ MATTHIEU, et toujours en collaboration avec la Fontaine Arts & Vins,

- une vente d'un objet associé à la création des enfants, pour la fête des Grands-Mères (février/mars 2026)

- projet de séance pour les parents au planétarium en lien avec le travail de classe avec Franck Boyat en mars 2026,

- 4ème édition de la vente de plantes pour jardin et potager fin avril/début mai 2025,

- invitation à l'Assemblée Générale de notre association !

Ce bulletin nous permet de remercier l'ensemble des familles, des Julliatons, l'équipe de la mairie ainsi que Sylvie et Franck BOYAT. Votre participation nous permet de continuer à contribuer à l'épanouissement de nos petits Julliatons ! UN GRAND MERCI A TOUS !

Si vous souhaitez le bureau du Sou est ouvert pour toute question/suggestion par mail (sou.jullie@hotmail.fr), ou via la page Facebook « Sou des Ecoles de Jullié », ou par courrier via la boite aux lettres de la mairie.

A très bientôt !

L'équipe du Sou des écoles de Jullié

Le mot du chef de centre

En cette fin d'année 2025, comme d'habitude, un petit point sur votre caserne du Fief.

Cette année nous sommes intervenus une centaine de fois. Nous enregistrons un léger recul du nombre de sorties malgré quelques interventions sur les communes et départements voisins.

Nous avons été dotés d'un lot bariatrique, un brancard pour transporter des victimes de fortes corpulences (de 130 à 200 kg). Il y en quatre dans le département du Rhône : Givors, Rillieux, Thizy et le Fief.

La caserne du Fief compte 26 sapeurs-pompiers dont une infirmière sapeur-pompier Eva Gouillon.

Bonne nouvelle : Camille Varline et Iliana Mahuet ancienne JSP de Fleurie ont rejoint notre caserne du Fief. Félicitations à eux deux. Nous sommes toujours demandeurs de nouvelles recrues motivées.

La porte ouverte fut une belle réussite avec un grand nombres de visiteurs, de belles rencontres et des échanges chaleureux. Et aussi une belle vente de Pompy ! Nous vous en remercions.

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter une belle et heureuse année 2026.

Le chef de centre du CT LE FIEF,

Lieutenant Violet Hervé

L'AMICALE DES POMPIERS DU FIEF

L'amicale des pompiers du Fief tient à remercier chaleureusement toutes les personnes venues à notre journée portes ouvertes du 5 juillet , qui a rencontré un vif succès. Petits et grands ont pu découvrir nos véhicules, nos équipements et assister à plusieurs démonstrations dans une ambiance conviviale et familiale. Évènement qui sera réédité, dans la mesure du possible, tous les deux ans.

Nous tenons également à exprimer toute notre reconnaissance pour votre accueil et vos dons lors de la distribution des calendriers. Votre soutien nous est précieux et nous encourage à poursuivre nos actions au service de la population.

Toute l'équipe de l'amicale et l'ensemble des sapeurs pompiers du Fief vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026 : santé, bonheur et réussite à tous.

L'Amicale des pompiers du Fief

Club sourire d'automne

Comme d'habitude nos réunions du mardi après-midi se sont poursuivies pour les jeux de société, ainsi que la pétanque quand la météo le permet, toujours dans un esprit de convivialité.

Depuis le mois de juin, en raison des travaux prévus par la commune de Jullié, nous nous réunissons désormais **le mercredi après-midi à 14 heures au lieu du mardi, dans la salle de l'espace Raoul JANIN.**

Le 7 janvier 2025, à 14 heures, notre assemblée générale s'est déroulée en présence de Monsieur Jérémy Thien, maire de Jullié, représentant la commune.

Le 19 juin 2025, notre sortie grenouilles a eu lieu au restaurant Les Platanes au Port d'Arcia, à Crèches sur saône, nous étions 18.

Le mercredi 30 juillet 2025, nous avons reçu les communes d'Emeringes et Vauxrenard pour la rencontre Interclub. La coupe a été gagnée par Jullié.

Le jeudi 9 octobre 2025 nous nous sommes retrouvés au restaurant à Tramayes pour la traditionnelle tête de veau, nous étions 15.

Le jeudi 27 novembre 2025 notre repas de fin d'année a eu lieu au restaurant l'Auberge des deux Roches à Vergisson, nous étions 18.

Toutes ces rencontres se déroulent dans la joie et la bonne humeur.

Nous appelons donc tous les retraités qui le souhaitent et qui aiment les jeux, à nous rejoindre. C'est seulement un mercredi après-midi sur deux, ce qui n'est pas contraignant.

En 2026, notre assemblée générale aura lieu le mercredi 7 janvier 2026 à 14 heures, avec encaissement des cotisations et dégustation de la galette des rois. Toutes les personnes qui désirent nous rejoindre sont invitées.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs voeux 2026 à toutes et à tous, au nom de tous les adhérents du Club.

Le président, Jacques Combier

Les amis des vins de Jullié

L'association des Amis des Vins de Jullié tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et soutenu ses manifestations tout au long de l'année 2025.

Cette année a débuté avec la quatrième édition de « La Nuit des Rosés » au début du mois de juillet, puis s'est poursuivie avec l'incontournable Week-end des Bréchets. Enfin, le mois de novembre a été marqué par la traditionnelle soirée du Beaujolais Nouveau, au caveau chez Franck et Sylvie, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'association reste ouverte à toute personne souhaitant la rejoindre afin de partager de beaux moments ensemble et de contribuer à l'animation et au dynamisme de notre beau village à travers ses événements.

Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour de nouvelles rencontres festives. Assemblée générale le mercredi 1 Avril 2026 au caveau de Jullié à 19h.

Les membres de l'association des Amis des Vins de Jullié.

La Chasse Communale

La Société de Chasse de Jullié vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026 !!!

POINT SUR LE DÉBUT DE LA SAISON :

Comme beaucoup de territoires qui nous touchent, nous constatons une baisse de la population des chevreuils et des lièvres. Plusieurs chevreuils ont été retrouvés morts sur une chasse limitrophe, les carcasses sont parties à la clinique vétérinaire pour une autopsie à ce jour nous ne connaissons toujours pas les causes du décès. C'est pour cela que nous vous demandons à nouveau d'être vigilant lors de vos promenades en forêt, si vous trouvez un animal mort ou qui vous semble faible, ne les touchez pas et prévenez le Président de la Chasse concernée. On vous remercie.

RAPPEL :

Pour rappel, il y a 3 sociétés de Chasse sur la Commune de Jullié, chaque société à son propre territoire, même si la plupart du temps nous sommes en liens les uns avec les autres, en aucun cas un chasseur non adhérent ne peut intervenir sur un secteur qui n'est pas le sien sans l'accord du Président concerné.

Comme chaque année, nous tenons à remercier nos propriétaires qui nous prêtent leurs terrains.

MANIFESTATIONS :

Pour l'année 2026, deux manifestations vous seront proposées :

- le **8 février 2026**, notre vente annuelle de boudins et boulettes à la cabane de chasse
- le **7 et 8 mars 2026** en partenariat avec la Chasse Privé de la Roche, un concours de chiens rapprocheurs, avec son repas veneur servi le samedi et dimanche midi ouvert à tous à la salle des fêtes de Jullié.

Jérôme Robin,

Président de la Chasse Communale de Jullié

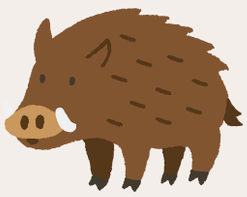

Les Julliatons Pétanqueurs

Après un 5ème anniversaire sous le signe d'une participation record et d'une météo ensoleillée, les Julliatons Pétanqueurs reviennent plus en forme que jamais pour la saison 2026.

Au programme, des tournois de pétanque en doublette de mi-mai à fin août au terrain de boules du Moulin Aujas pour passer un moment convivial.

Venez nous retrouver l'un des 8 vendredis pour jouer ou juste boire un verre et vous restaurer, en famille ou entre amis.

Rendez-vous à 19h – Tournois amicaux en 3 parties – Buvette et petite restauration sur place. Toute l'équipe vous attend à partir du vendredi 22 mai 2026.

L'association remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé cette saison et avec qui nous avons partagé de très bons moments. Nous avons hâte de rencontrer de nouveaux joueurs.

Nous remercions également la municipalité pour le financement de sablette qui nous a permis de refaire le support du premier terrain.

Mathilde et Stéphane Duc, Sandrine et Rémi Trichard, Elisa et Quentin Ringard.

Contact : julliatonspetanqueurs@gmail.com

LES DATES A RETENIR POUR 2026 :

- Vendredi 22 mai
- Vendredis 5, 19 et 26 juin
- Vendredis 10 et 31 juillet
- Vendredi 28 août

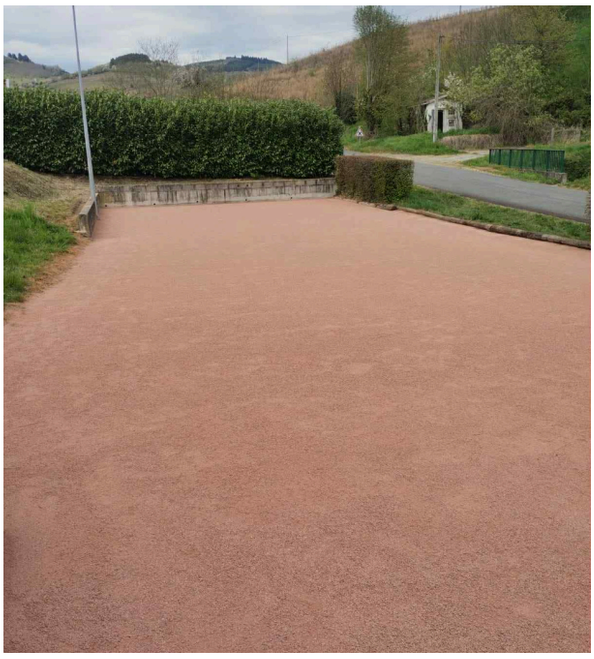

Les amis du site de la Roche

2025 : LES VISITEURS

Une fréquentation en fonction de la météo. La canicule de juin a découragé beaucoup de monde pour les journées des moulins. L'orage, le 20 juillet, nous a obligé un repli dans le séchoir pour le spectacle « Les Michels » mais il a ravi et beaucoup amusé le public. En septembre une météo clémente nous a permis d'accueillir plus de 200 visiteurs lors des journées du patrimoine. Un cordier et un rémouleur ont pu démontrer leur savoir-faire. Les visites tous les mercredis en juillet et août ont trouvé leur rythme de croisière et satisfont les personnes qui découvrent Jullié et le Site de La Roche. Tout au long de l'année, les visites les premiers dimanches du mois n'ont pas encore trouvé leur public pour un problème de communication.

LES TRAVAUX

Essentiellement à l'extérieur pour le sentier botanique et géologique. Un porche qui marque l'entrée du sentier a été mis en place et sa couverture, avec de vieilles tuiles façonnées au four du Site de La Roche, est presque achevée. Les membres de l'association ont aussi installé des plots pour accueillir des pierres représentatives des sols de Jullié et des environs. Ils ont aussi cultivé du chanvre, semé des bulbes et replanté des arbustes. En cette fin d'année, ils ont planté des arbres au début du parcours. Vous devriez trouver en 2026 un site plus coloré et plus attrayant.

2026 : VOICI LES DATES À RETENIR POUR LES VISITES

5 € / Adulte . Gratuit pour les enfants de – de 12 ans
Durée : environ 1h15

PREMIERS DIMANCHES DU MOIS À 17 H 00	MERCREDIS DE JUILLET ET AOÛT À 17 H 30	WEEKENDS SPÉCIFIQUES
5 avril	8 juillet	Journées Moulins en fête les 16 et 17 mai
3 mai	15 juillet	
7 juin	22 juillet	
5 juillet	29 juillet	
2 août	5 août	Journées du patrimoine les 19 et 20 septembre
6 septembre	12 août	
4 octobre	19 août	
1er novembre	26 août	

Vous pouvez contacter un membre de l'association pour une visite de groupe tout au long de l'année.

CONTACTS
mail : ge.chuzel@gmail.com
site.laroche.jullie@gmail.com
06 06 65 80 78 ou 07 66 06 50 57

Le Président, Gérard Chuzel

" Et de 7, ...7 saisons déjà ! "

Le sport est ancré dans notre village de Jullié. Il est devenu vital et prioritaire dans notre commune.

Les cours sont accessibles à tous, à partir de 3 ans. Vous trouverez différents créneaux horaires pour vous et votre famille.

Nous vous proposons des cours de :

- Renforcement musculaire
- Pilates
- Cross training

Faire du sport en passant un agréable moment, prendre soin de soi, avoir conscience de ses capacités physiques, développer la confiance en soi, protéger son corps, c'est plus que du sport ... nous avons réussi à créer une communauté sportive au sein de notre village et années après années les adhérents répondent encore présent.

Le sport permet de faire tout ça, alors essayez !

Jérémy Renou,
Coach sportif

JÉRÉMY RENOU

Sport • Nutrition • Rééducation • Bien-Être

Le Conseil Municipal des Jeunes de Jullié (CMJ) 2024/2026 est composé de six membres : Alex, Léon, Lucie, Camille, Benjamin, et Nils !

Nos jeunes conseillers ont été très motivés et vous ont proposé plusieurs activités tout au long de l'année pour divertir et régaler les petits Julliatons. Chaque manifestation réunit environ une vingtaine d'enfants. Voici un petit récapitulatif de leurs actions menées :

- le 12 avril 2025 : **randonnée avec jeu de piste pour Pâques**,
- 14 juin 2025 : **un atelier cuisine** en collaboration avec la Croix Rouge Française,
- nos jeunes conseillers municipaux ont ensuite participé à un concours organisé par le département du Rhône intitulé **"Mon collège de demain"**
- 27 juin 2025 : la célèbre et tant attendue **course cycliste** destinées aux enfants . Félicitations à tous les participants !
- le 31 octobre 2025 : **la soirée d'halloween**. Au programme concours du meilleur déguisement mais aussi celui du plat le plus effrayant (et le plus bon !) Félicitations aux gagnants !
- le 30 novembre 2025 : **matinée sportive en faveur du téléthon**. Merci à tous ceux qui sont venus participer à cette matinée, grâce à vous nous avons pu récolter 267,90€.

Randonnée et jeu de piste de pâques

Atelier cuisine avec la Croix Rouge

Cadeaux reçus pour
leur participation au concours

Course cycliste

À l'heure ou nous écrivons ces quelques lignes un projet est en cours de finalisation : le film des CMJ que nous espérons diffuser dans l'année 2026.

Nous profitons du bulletin afin de remercier :

- nos **jeunes élus du Conseil Municipal** des jeunes qui donnent de leur temps et s'investissent énormément pour faire vivre Jullié,
- **Jérémy Renou**, de nous avoir offert des cours de sport pour le Téléthon,
- **Matthieu** qui anime nos soirées bénévolement,
- **Alizée Naudin** toujours présente pour être notre mascotte selon nos thèmes,
- **Christine Gauthier** pour son aide sur le projet "Mon collège de demain",
- **tous les parents** : que ce soient ceux des CMJ mais aussi les autres,
- les **amis des élus**,
- les **élus du Conseil Municipal, Nelly Roussot et Sophie.**

Grâce à vous tous, nos manifestations sont très encadrées et se déroulent en toute sécurité pour les enfants.

Leur mandat n'est pas encore fini, d'autres conseillers vont prendre le relais à leurs côtés et nous leur souhaitons une bonne continuation jusqu'au mois d'octobre pour ensuite passer le flambeau à une nouvelle équipe.

Soirée Halloween
animée par DJ Matthieu

Matinée sportive en
faveur du téléthon

Un dernier petit mot, destiné aux anciens et actuels jeunes conseillers municipaux : nous vous remercions d'avoir assurés à chaque manifestation, d'avoir répondu présent même si vous n'étiez pas emballé par l'activité proposée. Nous espérons que le Conseil Municipal des Jeunes aura été une belle expérience et que vous en garderez des bons souvenirs. Pour notre part, nous avons été ravies de travailler avec vous tous !!! Un grand merci !

Hannah Besson et Virginie Robin,
Conseillères Municipales

JULLIÉ EN SCÈNE : LES RÉSULTATS DU CONCOURS

A l'occasion de la publication de ce nouveau bulletin municipal, le Conseil Municipal des Jeunes de Jullié a eu l'idée de faire participer tous les habitants du village à l'élaboration de la couverture de cette édition. Comment ? En organisant un concours photo intitulé "Jullié en scène", ouvert à tous les Julliatons et sans limite d'âge pour s'inscrire.

Merci à toutes les personnes ayant participées à ce concours et félicitations au gagnant ! A l'issu du vote voici les résultats :

EN 1ÈRE POSITION :
Photographie de Thierry Cilia

EN 2ÈME POSITION :
Photographie de Thierry Cilia

EN 3ÈME POSITION :
Photographie de Viviane Loupforest

JULLIÉ EN SCÈNE : LE CONCOURS PHOTOS DU CMJ

Voici les autres photos du concours. Sauriez-vous retrouver d'où elles ont été prises ?

JULLIÉ EN SCÈNE : LE CONCOURS PHOTOS DU CMJ

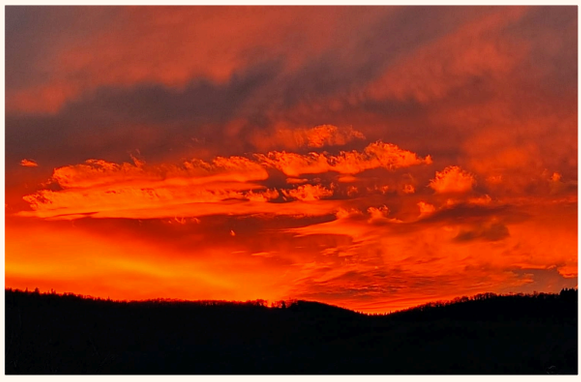

QUELQUES PHOTOS DE L'ANNÉE COMMUNALE

Les travaux de la route du Bois de chat

Contrôle des installations incendie

QUELQUES PHOTOS DE L'ANNÉE COMMUNALE

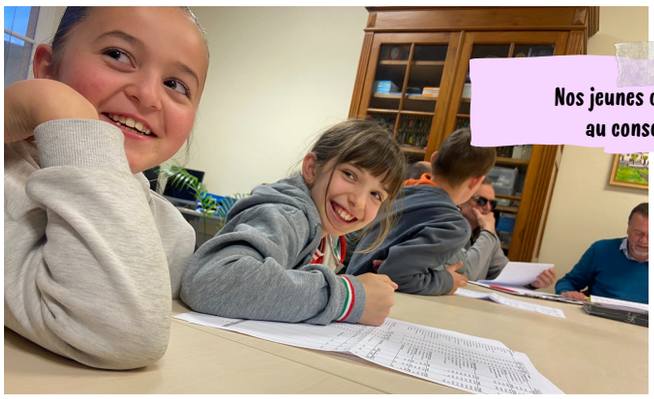

Nos jeunes conseillers municipaux
au conseil municipal adulte

Feu d'artifice du 14 juillet

Les commémorations

Illuminations de Noël

Effectif à la rentrée

2025-2026

CLASSE ENFANTINE (MATERNELLE-CP) : 15 ÉLÈVES

Enseignantes : Anne-Catherine LAFOREST ainsi qu'Arnaud BUHL (12 jeudis dans l'année, lors des jours de direction)
ATSEM : Océane PAGNIER

CLASSE ÉLÉMENTAIRE (CE-CM) : 16 ÉLÈVES

Enseignante : Julie MEUNIER

PÉRISCOLAIRE

Garderie : Océane PAGNIER
Cantine : Stéphanie DELANNOY et Sophie DEPOORTER

ENTRETIEN

Sophie DEPOORTER

Retour en images sur les évènements auxquels les enfants de l'école de Jullié ont participé durant l'année 2025.

Le **21 février** les enfants ont participé à un après-midi festif sur le thème du Carnaval avec invitation des familles à l'issue de la classe pour présenter des chants, voire danser ensemble.

Le carnaval était en février. Nous avons fait des crêpes et tout le monde devait venir déguisé. À la fin, les parents aussi sont venus et tout le monde a défilé et mangé nos très bonnes crêpes. Même les maîtresses étaient déguisées. C'était trop bien.

Gaspard et Juwan

Du **14 au 18 avril** les élèves ont participé à une semaine théâtre sur le thème des contes avec Emilie Durmarque. Leur représentation a eu lieu le 18 en fin de journée.

Le 18 avril, les petits ont fait une pièce de théâtre qui s'appelait « chez mamie loup » et les grands ont aussi présenté une pièce de théâtre qui s'appelait « le procès du loup » . Il y avait beaucoup de spectateurs. Nous étions 32 comédiens en tout dans le spectacle.

Sarah et Margaux

Le **8 mai,** participation à la commémoration.

Le **16 mai** les enfants ont pu passer une journée à Cluny.

Nous sommes allés au haras de Cluny. Au début, il y a une dame qui nous a accueillis pour nous emmener dans une salle pour nous expliquer les règles de sécurité. Après, les maternelles ont fait un jeu de chevaux avec des images et les cinq sens et pour la classe élémentaire, c'était un jeu où il faut guider notre camarade. On a aussi visité le musée où il y avait des charrettes de l'ancien temps et des selles qui sont vieilles. A la fin, on est allé voir un concours de dressage.

Alba et Chloé

A Cluny, l'après-midi, on a fait un escape-game dans l'abbaye de Cluny, on devait chercher des pièces pour résoudre l'énigme. Les petits ont fait leur activité dans l'abbaye le matin, ils l'ont visitée.

Maïa

Du **16 au 20 juin** les CP, CE et CM ont participé à la semaine massée de natation à Belleville (2 séances par jour, sur les quatre jours scolaires).

Nous sommes allés à la piscine pendant une semaine en juin. Elle est à Belleville. Quand nous arrivons, nous nous préparons pour aller dans l'eau. Le midi, nous prenons notre pique-nique. On retourne dans l'eau pour une séance l'après-midi et ensuite nous rentrons chez nous.

Toute la semaine, on a fait la course des bateaux, la cage à écureuil. Il fallait aussi sauter sans la perche et essayer de traverser la langue de dragon sans tomber.

Lisandro, Amélie et Pierrick

Le **27 juin** a eu lieu le spectacle des chorégraphies créées en sport et de chants.

Nous avons fait une danse devant les parents. Les CM ont fait une danse filles et garçons séparés . Les CE ont fait une danse tous ensemble avec les CP, pour danser, nous étions en ligne devant les parents. Les maternelles ont aussi fait une danse où ils étaient dans des cerceaux. Les parents ont bien aimé et nous ont applaudis.

Nadya et Tailor

Du **1er juillet au 31 août** : transfert des classes dans les locaux provisoires à la Salle des Fêtes pour le temps des travaux de réhabilitation du bâtiment «mairie-école». La classe enfantine séjourne donc dans la salle du club sourire d'automne, et celle de la classe élémentaire dans l'ancienne garderie périscolaire le temps des travaux.

Merci à toutes les personnes ayant apportées leur aide pour ce déménagement !

Toute au long de l'année, l**a classe élémentaire fait classe dehors une matinée tous les quinze jours**.

Nous aimons beaucoup l'école dehors même si nous avons un peu mal aux jambes car on va jusqu'à l'étang de la Roche. Voici des exemples de ces matinées : les CM sont allés dans l'eau pour déboucher la rivière qui coule dans l'étang. Puis on a mesuré le bateau et l'étang. On a aussi trouvé des champignons. La matinée dehors était trop bien (...) Le premier exercice était de conjuguer des verbes en mode course de relais.

Gabriel et Juliette

Le **11 novembre** les enfants ont de nouveau participé à la commémoration.

Séances de cinéma : Les deux classes sont inscrites depuis septembre 2023 aux projets « école et cinéma » pour les élémentaires et « maternelle au cinéma » pour les maternelles. Les élèves se rendent donc une fois par trimestre au cinéma le SingulierS.

Nous sommes allés au cinéma de Belleville. On y va plusieurs fois par an. Quand nous partons en car, on va chercher une autre classe. Ce ne sont pas des films habituels. La dernière fois, pour les élémentaires, nous avons regardé « moules frites » et « les astres immobiles »

Robin et Camille

Du **15 au 19 décembre** les élèves ont de nouveau participé à la semaine théâtre sur le thème de l'eau avec Emilie Durmarque. La représentation a eu lieu le 19 après la classe.

Un collectif citoyen au service de la transition énergétique.

Soleil Beaujolais poursuit **un triple objectif** :

- Sensibiliser et informer les habitants sur les énergies renouvelable
- Accompagner les résidents CCSB pour les orienter vers l'autoconsommation
- Installer des centrales photovoltaïques en toiture et produire de l'électricité.

Soleil Beaujolais, c'est :

- Une **association** destinée aux habitants adultes et enfants de la CCSB via des ateliers pédagogiques.
- Une **société d'installation de centrales photovoltaïques** pour une production d'énergie renouvelable locale.

Comment participer au projet ?

- Rejoindre l'Association pour apporter votre énergie
- Adhérer à l'association en ligne : www.soleilbeaujolais.fr
- S'inscrire à la newsletter pour suivre nos activités et nos projets
- Mettre à disposition un toit pour produire de l'électricité
- Investir dans une part sociale de la SAS (50 euros)
- Bénéficier de conseils éclairés pour tous vos projets d'énergie renouvelable
- En parler autour de soi : faire connaître ce projet à vos voisins

A ce jour, **5 réalisations sont en production** dont la dernière :

- la maison d'assistantes maternelle d'Émeringes
- et à l'étude un projet de Salle multi-activités à Ouroux.

LIEU	PANNEAUX	PUISSANCE
LOCAL POLYVALENT TRADES	49	21 KWC
SALLE DES FÊTES DE JULLIE	84	36 KWC
CENTRE SOCIAL BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	79	36 KWC
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE MONSOLS	80	36 KWC
LA MAM D' ÉMERINGES	80	36 KWC

PLUS D'INFOS :

- Tel : 06 42 87 46 32
- Sur notre site : www.soleilbeaujolais.fr, Facebook,
- Par mail contact@soleilbeaujolais.fr

Pour vos agendas, L'AG de notre association sera suivie de l'AG de notre SAS le 14 mars 2026 au matin.

Comme dans un cirque immense
Entouré de gradins,
Vâtre de son promontoire s'avance
Et nous montre le chemin.
Dans cette arène monzonitique
A la mesure de Gargantua,
Des armées de gamays hystériques,
En guide de ola,
Implorent de leurs pleurs,
Lèvent leurs bras trop courts,
Pour qu'au printemps prometteur
Leurs bourgeons débourrent…
Rémont pas plus que Beauvernay
Ne peuvent faire barrage
Au timide torrent rendu mauvais
Dès la fin de l'orage.
Il s'étalait jadis dans les foins
Sans nul autre grief,
Avant que l'homme n'eut besoin
De poser son nid dans son fief.
Et les assauts soudains
De ses flots débordants
Rendent durs les lendemains
De ses hôtes méritants.
Toute sa force est la somme
Des milliers de ruisseaux
Tracés de mains d'homme
A grand renfort de cordeaux.
Disputées aux jaunes genêts
Par des gladiateurs visionnaires
A l'intelligence raisonnée,
A l'allure débonnaire,
Ces marelles gigantesques
Nées de carrés précis,
Nous consolent, telle une fresque,
Par d'éphémères paradis.

Comme la lave qui jadis
Chauffa à bleu ce granite,
Au point que pour les bâtisses
Il faut bien du mérite,
Le démon dans la cage
Fait enfler la vendange
Nous accordant ce breuvage
Si populaire qu'il dérange.
Comme si un devoir de mémoire
S'imposait aux fruits de velours,
Les sols confèrent à ce nectar
Leurs arômes d'avant le labour.
Devant ce tableau qui verdoie
Le curieux s'interroge :
Faut-il croiser les doigts
Ou arrêter l'horloge ?
Buvons pour que demain
Nul énarque ne s'investisse
Et ne transforme nos chemins
En d'immenses cicatrices.
Car là est le dilemme :
Être caché pour être heureux
En subissant l'anathème
Ou en prendre plein les yeux…
Dos au vacarme actuel,
Jullié pour sa part a choisi
D'accorder sa place au spirituel
Et c'est pour ça…que j'y vis.

Robert BRIDET

Nous avons la chance de retrouver sur **le site des Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon** les délibérations des anciens conseils municipaux depuis 1790. En voici quelques extraits et résumés :

Délibération de 1790 (des délibérations de 1790-1794) : dans les revenus de la cure se trouve une coupe de graines de choux à huile estimée trois livres alors que la coupe d'orge vaut une livre.
Le tonneau de vin de Jullié vaut 60 livres y compris le vase.
Le pas est de deux pieds et demi soit 83,75 cm x 83,75 cm = 7014 cm2
La coupée vaut 600 pas carrés soit 0,7014 m2 x 600 = 420,84 m2 soit 24 coupées pour un hectare.

Le 8 décembre 1790, le maire Benoît Denis est à Paris pour raison de commerce (de vins).

Le 12 décembre 1790, le curé Desroches et son vicaire Vampradely ont prêté solennellement en présence de tout le peuple le serment de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse et d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi et de maintenir en tous son pouvoir la constitution décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par le roi.

Le lundi 21 février 1791, décision de diviser la paroisse en sections pour répondre au décret de l'assemblée des 20, 22 et 23 novembre 1790.

Le 14 juillet 1791, célébration de la fête patriotique décrétée le 22 juin 1791.

Le 30 octobre 1791, requête pour se procurer de la petite monnaie ou des petits assignats en raison des nécessités dues à la vente des vins de la commune qui est entièrement recouverte de vigne.

Le 4 décembre 1791, demande de pouvoir renouveler une des deux cloches qui est fêlée. La commune demande à pouvoir échanger leur cloche fêlée avec une de même poids du ci-devant chapitre de Beaujeu destinée à être vendue au profit de la nation.

Le 25 mars 1792, mise au enchères descendantes et publiques du recouvrement des impôts tant mobiliers que fonciers (18 livres en faveur de Antoine Ducrozet).

Le 14 novembre 1792, déclaration nominale des armes de la communes citoyen par citoyen.

Le 29 novembre 1792 la municipalité demande de faire lever le plan de toutes les propriétés de la paroisse géométriquement et de faire estimer leur produit pour obvier à toutes les plaintes et réparer les inégalités conformément à la loi du 16 octobre 1791.

Le 2 novembre 1792, élection de Claude GUITTARD proclamé maire de Jullié.

Le 20 décembre 1792, problème récurent des bancs d'église.

Le 30 décembre 1792 le citoyen Collabeau de Juliénas étant émigré, il est fait état de ses propriétés sur la commune de Jullié.

Quelques contributions foncières de 1792 : Louis Charrier (1721 livres), Jean-Baptiste Charrier (9512 livres), Antoine Lanayrie (1500 livres), Joseph Lanayrie des Rafins (300 livres).

Le 13 janvier 1793, le maire, le procureur de la commune et le greffier se déplacent à la cure pour dresser l'inventaire de tous les registres existants entre les mains du citoyen curé en vertu de l'article premier du titre 6 de la loi du 20 septembre 1792 qui détermine le mode de constater l'état civil des citoyens. Il est dénombré 82 cahiers, tous cotés et paraphés. 58 cahiers contiennent des lacunes. Ces cahiers ont été remis entre les mains du greffier de la commune.

Le 30 mars 1793 en vertu de la loi du 24 février 1793 qui fixe le mode de recrutement de l'armée de 300 000 hommes, Jullié doit fournir huit hommes. Parmi les hommes de 18 à 40 ans veufs sans enfants ou non mariés, beaucoup se disent dans l'incapacité de porter les armes.

Le 23 juillet 1793 *"le maire, officiers municipaux, notables et autres citoyens propriétaires de la commune de Jullié étant de retour du bourg de Villiers chef de canton dudit Jullié ** se sont unanimement présentés et ont appelé à la présente séance qu'ils acceptent de tout cœur et d'affection la constitution nationale décrétée le ----pour s'y conformer de point en point. Comme aussi, ils ont tous déclaré qu'ils approuvaient et ratifiaient expressément le choix et la nomination de la personne du citoyen Antoine Lanayrie propriétaire pour fédérer et commissaire à l'effet de, pour eux et en leur nom, signer et approuver la dite constitution à Paris sur l'autel de la patrie et généralement faire pour eux tout ce qu'il jugera convenable. Les présentes ont été signées par tous ceux qui l'ont su de la présente assemblée après toute acclamation, applaudissement au son des cloches à la manière accoutumée.*
***et tous les citoyens propriétaires qui n'ont pas été audit Villiers ce jourd'hui, les uns pour affaires et les autres pour incommodité."*

Le 23 juillet 1793, "*la même assemblée ont tous unanimement par la voix d'acclamation dit et déclaré expressément qu'ils approuvent, confirment et ratifient le verbal contenant demande et pétition fait dimanche dernier 21 du mois à Villiers chef lieu canton du dit Jullié à ce que toutes les paroisses dudit canton de Villiers notamment celle du dit Jullié soient unies et dépendent du département de Saône et Loire comme étant plus à proximité plus convenable et plus intéressant que le département de Rhône et Loire duquel département ils persistent à en être distraits comme il a été demandé le dit jour dimanche dernier audit Villiers et ont, tous ceux qui composent la présente assemblée prié et invité le citoyen Jean-Baptiste Chervet l'un d'eux propriétaire audit Jullié de remettre expédition desprésentes aux citoyens commissaires choisis par la dite assemblée dimanche dernier à l'effet d'obtenir l'homologation de la dite demande réunion des paroisses composant le dit canton de Villiers audit département de Saône et Loire et ont tous les citoyens composant la présente assemblée signé pour ceux qui l'ont su faire."*

Le 18 août 1793, les garçons de la commune assemblés au son de la cloche, en conséquence de la publication et affiche - faite au prône de la messe - des citoyens administrateurs du district de Villefranche qui ordonne que les communes qui n'ont pas fourni le contingent au complément de la levée d'hommes mise en réquisition exécuteront sans délai le dit décret.
Jullié qui a tardé à s'exécuter nomment trois garçons pour former le contingent requis. Ils devront se transporter sur le champ, armés et suffisamment habillés à l'armée du général Rivary campée à Limonest pour grossir l'armée qui fera le siège de la ville de Lyon.

Le 2 septembre 1793, Antoine Desbrosses procureur de la commune informe la municipalité que par défaut de précaution, son voisin François Combier en chauffant son four a propagé le feu dans son pailler tout proche puis dans d'autres paillers du voisinage. Feu qui s'est propagé dans les bâtiments des domaines alentour qui appartiennent tous au citoyen abbé Charrier et dont Desbrosses est l'un des cultivateurs. Le feu a consommé non seulement tout le foin et toute la paille mais également tout le grain qui venait d'être récolté et stocké dans les bâtiments qui furent tous détruits en emmenant dans les flammes fenil, écurie, pressoir, cuves, tonneaux et tous les outils de culture. Malgré le secours accouru sur place prévenu par le son des cloches, rien n'a pu être sauvé à part une petite partie de leur linge et des bâtiments qui sont devenus inutiles et incapables de leur servir de logement d'autant que la partie qui n'a pas été incendié est dégradée par les personnes qui ont accourus pour éteindre l'incendie. Mr Desbrosse demande au maire et aux officiers municipaux de se transporter sur les lieux au hameau de la Varenne pour se rendre compte des dégâts.

Le constat est sans appel, les trois cultivateurs sont hors d'état de poursuivre leur activité par manque de semence, d'outils, de logement et de fourrages. Le maire conseille les trois cultivateurs sinistrés de se rapprocher de l'administration du district de Villefranche pour pourvoir au pressant besoin de semences. Il leur est également conseillé de se rapprocher du district de Mâcon afin qu'il donne des ordres à l'homme d'affaire du citoyen abbé Charrier demeurant à Crèches qui a des pailles, foin, grains et autres denrées en quantité suffisante ainsi que les bestiaux nécessaires à la culture des fonds des trois domaines.

Le 15 septembre 1819, Louis Henri Tobbie, comte de Monspey chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, propriétaire demeurant à Saint Georges de Rognains, nomme et institue son garde particulier le sieur Étienne Germain né le 21 mai 1783, propriétaire à Belligni, chevalier de la légion d'honneur, ex maréchal des logis chef des dragons et capitaine démissionnaire de la compagnie des pompiers de Villefranche. Il lui ai donné tout pouvoir et charge de veiller au maintien et au respect de plusieurs propriétés dans les communes de Jullié, Vaurenard, Emeringes, Chénas, Juliénas et Cenves. Fait au Chateau de Vallière.

Le 8 décembre 1819 délibération sur l'utilité d'établir quatre foires supplémentaires à Jullié, sachant qu'il en existe déjà huit.
Les propriétaires font un commerce de toutes sortes de bétail qu'ils élèvent et nourrissent avec les productions de leurs fonds. La vente de porcs y est très avantageuse car les charcutiers de toutes les villes avoisinantes s'y rendent même ceux de Lyon. Il s'y vend également toutes sortes de marchandises telles que draps, toiles, mousselines, indiennes, rouennerie, quincaillerie, clous et chanvre qui sont étalés sous une halle assez vaste et très commode.
Considérant que Jullié est le point central de plusieurs communes qui ne disposent pas de foires.

Considérant que les principaux bourgs limitrophes de Saône-et-Loire tels que Matour ou Tramayes possèdent une foire mensuelle qui sont toutes bonnes, pendant les quatre mois sans foires, les producteurs de Jullié sont obligés de conduire leurs bestiaux à une distance de deux ou trois lieux, ce qui occasionne des frais et une grande perte de temps. En outre, il faut prendre en compte que les foires occasionnent une grande consommation de vin et de comestibles et que ces avantages réunis donnent une valeur plus élevée aux locations des maisons. En conséquence, quatre nouvelles foires qui pourraient avoir lieu les 25 janvier, 10 juin, 13 août et 21 septembre seront demandées à Mr le Sous-Préfet. **Le 23 décembre**, Etienne Chervet, ex-militaire retraité est nommé garde-champêtre en remplacement de Mr Dargaud, démissionnaire.

Le 9 janvier 1820, Jean-Baptiste Mallen, propriétaire et instituteur primaire est nommé secrétaire de mairie.

Le 25 août 1820, par arrêté préfectoral du 5 juillet dernier, sont nommés membres du conseil municipal Benoît Dumas et Louis Antoine Laneyrie et Joseph Philibert Laneyrie en remplacement de Mr Chaumont appelé aux fonctions de maire, de Mr Antoine Laneyrie décédé et de Jean-Baptiste Samoël qui a quitté la commune. Les nouveaux membres ont été conviés individuellement à prêter le serment qui suit : Je jure fidélité au roi, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

À SUIVRE ...

LES MAIRES DE JULLIÉ DEPUIS 1790

Retrouver les mots cachés dans la grille. Attention, certaines lettres sont inutiles

T	X	P	Q	I	N	L	D	B	B	F	M	Q	I	R
Z	Q	B	Y	P	S	A	E	W	R	V	A	D	X	F
F	Y	G	V	B	J	N	M	E	O	J	L	X	Q	P
V	G	I	K	O	R	E	O	A	A	A	L	T	R	E
Z	U	A	G	U	O	Y	N	A	P	N	E	D	L	R
Q	I	H	D	R	L	R	S	P	W	I	N	U	B	R
Y	T	Y	E	D	L	I	P	A	B	N	F	M	A	A
P	T	C	N	O	E	E	E	R	R	G	J	A	L	C
L	A	H	I	N	T	T	Y	D	E	O	C	S	L	H
A	R	A	S	O	Y	Q	V	O	T	P	K	C	A	O
P	D	U	C	H	A	M	P	N	L	S	Q	V	N	N
L	C	M	H	D	E	S	C	O	M	B	E	S	D	I
A	F	O	P	O	R	T	E	N	E	U	V	E	V	L
C	U	N	R	J	B	O	I	S	S	O	N	E	M	P
E	P	T	T	H	I	E	N	M	U	G	A	F	N	X

BALLAND
BOISSON
BOURDON
BRET
CHAUMONT
DEMONSPEY
DENIS
DESCOMBES
DUCHAMP
DUMAS
GUITTARD
JANIN
LANEYRIE
LAPLACE
MALLEN
PARDON
PERRACHON
PORTENEUVE
ROLLET
THIEN

Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi (les conteneurs doivent donc être sortis le lundi soir). Toutes remarques concernant le ramassage doivent être faites directement à la CCSB au : 04 74 66 35 98.

Points d'apports volontaires

Les points d'apports volontaires sont situés au Moulin Aujas (emballages ménagers, verres, papiers/journaux et Relais (vêtements/ chaussures/ maroquinerie)) et à côté de la salle des fêtes (emballages ménagers, verres). **Merci de veillez à ce que ces points restent propres !** Voici quelques exemples de choses à **NE PAS FAIRE** :

Déchèteries

Sur le territoire, 5 déchèteries vous permettent de déposer vos déchets : Monsols, Saint-Didier-sur-Beaujeu, Villié-Morgon, Belleville-en-Beaujolais et Juliénas. **L'accessibilité est gratuite** pour les particuliers résidants sur les communes de la communauté de communes Saône-Beaujolais, sous réserve d'avoir une carte de déchèterie. Le formulaire de demande de carte est à retrouver sur le site **www.ccsb-saonebeaujolais.fr** dans la rubrique Déchèteries de la Gestion des Déchets.

Recyclerie

Depuis juin 2023, la boutique de la Recyclerie Saône-Beaujolais vous accueille pour vos achats de seconde main à prix très attractifs ! Rendez-vous au 1405 route du Beaujolais à Lancié, chaque mercredi et samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h30 pour trouver des objets neufs ou en bon état à prix réduits.

Recyclerie Saône-Beaujolais,
1405 route du Beaujolais, 69220 Lancié

04 74 06 18 20 / contact@abri-recyclerie.fr

Naissances

LOUANE GRANCHAMP
NÉE LE 1ER JUILLET 2025 À GLEIZÉ

MALO DAILLY
NÉ LE 22 SEPTEMBRE 2025 À MÂCON

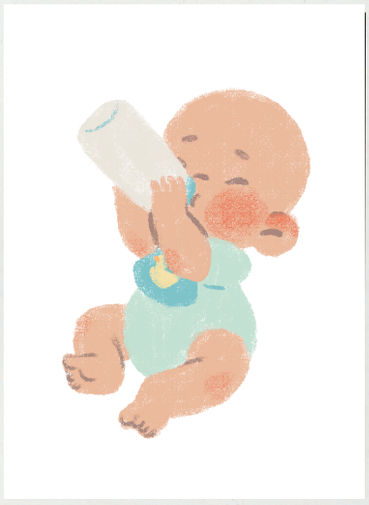

ALICE BERROD
NÉE LE 30 DÉCEMBRE 2025 À GLEIZÉ

Mariage

TEDDY DESCOMBES ET JULIE VANDAMME
LE 12 JUILLET 2025

Décès

PRISCILLA CHIARUGI ÉPOUSE MICHON, DÉCÉDÉE À JULLIÉ LE 15 JANVIER 2025

PIERRETTE ZOÉ CHENAULT VEUVE GUEDEL, DÉCÉDÉE À JULLIÉ LE 05 FÉVRIER 2025

RAYMONDE CORSIN ÉPOUSE BURGOD, DÉCÉDÉE À LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY LE 8 MARS 2025

DENISE ODETTE JULLIARD VEUVE MORIN, DÉCÉDÉE À BEAUJEU LE 11 AVRIL 2025

HÉLIANE DE FAYOLLE, DÉCÉDÉE À MADRID LE 14 JUILLET 2025

LE CALENDRIER DE VOS MANIFESTATIONS 2026

ATTENTION ! TOUTES CES DATES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES

JANVIER

30 décembre : vœux de la municipalité

AVRIL

5 avril : visite du Site de la Roche

Fin avril / début mai : 4ème édition de la vente de plantes pour jardin et potager

JUILLET

5 juillet : visite du Site de la Roche

les 10 et 30 juillet : soirée pétanque des Julliatons pétanqueurs

14 juillet : feu d'artifice

Fin juillet : les Bréchets

les 8, 15,22 et 29 juillet : visites du site de la Roche (17h30).

OCTOBRE

début octobre : fête du vin nouveau organisée par le Sou des écoles de Jullié

4 octobre : visite du Site de la Roche

FÉVRIER

8 février : vente des boudins et boulettes de la chasse

courant février : carnaval organisé par le Sou des écoles de Jullié

courant février/mars : une vente d'un objet associé à la création des enfants, pour la fête des Grands-Mères organisée par le Sou des écoles de Jullié

MAI

3 mai : visite du Site de la Roche

8 mai : commémoration du 8 mai 1945

les 16 et 17 mai : Journées des Moulins en fête

23 mai : commémoration du Col de la Sibérie

22 mai : soirée pétanque des Julliatons pétanqueurs

AOÛT

2 août : visite du Site de la Roche

28 août : soirée pétanque des Julliatons pétanqueurs

les 5, 12,19 et 26 août : visites du site de la Roche (17h30).

NOVEMBRE

1er novembre : visite du Site de la Roche

11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918

MARS

les 7 et 8 mars : concours de chiens rapprocheurs organisé par la Chasse communale en partenariat avec la Chasse Privé de la Roche

les 15 et 22 mars : élections municipales

courant mars : projet de séance pour les parents au planétarium organisé par le Sou en lien avec le travail de classe avec Franck Boyat

JUIN

les 5, 19 et 26 juin : soirée pétanque des Julliatons pétanqueurs

7 juin : visite du Site de la Roche

Fin juin/ début juillet : " Rosé, nuit d'été" (organisée par les Amis des vins de Jullié et Fontaine Arts & Vins)

SEPTEMBRE

6 septembre : visite du Site de la Roche

les 19 et 20 septembre : journées du patrimoine

DÉCEMBRE

19 décembre : distribution du colis des anciens

courant décembre : vente de sapins par le Sou des écoles

CONSCRITS 2026 - CLASSE EN 6